

Association des Clubs Cyclistes de Divisions Nationales



Fondée en 2001

Les Présidents de l'A.C.C.D.N.

Charlie Leconte (2001-2002) VC Roubaix

Jean Michel Bourgouin (2003-2006) AVC Aix

Romuald Bourdel (2007-2010) SCO Dijon

Laurent Joly (2011-2012) CC Villeneuve St Germain

Charlie Leconte (2013-) Dunkerque Littoral Cyclisme

Monsieur Le Président de la Fédération
Française de Cyclisme
Mr David Lappartient

Courrier suivi par : LCONTE Charlie

Le 9 mars 2015

Monsieur le Président,

Vous vous dites lassé de lire les courriers de l'ACCDN, nous pouvons vous comprendre puisque nous-mêmes nous nous lassons de vous écrire pour les mêmes questions qui sont demeurées sans réponse depuis plusieurs mois. Sachez toutefois, que tous les courriers émanant de notre association sont validés par les membres du bureau de l'ACCDN avant envoi. Vous ne pouvez que vous féliciter de l'engagement des personnels salariés, des bénévoles et des élus. Ceux-ci ont uniquement le souci de pérenniser leur structure et de garantir en conséquence, la réussite des jeunes athlètes français.

Nous remarquons dans votre courrier en date du 18 février que vous êtes en accord avec nous sur :

- Les droits de formation
- Le paiement des prix FFC (toujours pas réglés en date du 18 février)
- L'annonce tardive du séminaire des entraîneurs

S'agissant des autres points :

- Le rendez-vous avec la DTN sur le sujet du PES, Mrs Gannat, Bauchaud, Déramé et Bourgouin représentants de notre association, étaient prévus pour cette rencontre. Ils avaient d'ailleurs programmé leur venue à Saint Quentin en Yvelines. Mr Jacquet, lors d'une rencontre tout à fait impromptue au vélodrome de Roubaix, m'a fait savoir là que cette réunion était reportée du fait de mon absence. Je pense très sincèrement que les personnes citées ci-dessus présentaient toutes les qualités pour échanger avec la DTN.

Mr le Président, sans faire injure à qui que ce soit, hormis l'intervention d'Alex Cornu le 27 juin dernier au Futuroscope la dernière réunion entre la DTN et l'ACCDN était avec Mr Patrick Cluzaud.

- Je ne peux vous laisser dire que j'ai, au titre de Président de l'ACCDN, donné mon accord sur une manche piste facultative. La commission route avait, à l'unanimité, repoussé l'idée d'organiser une épreuve piste dans le cadre des coupes de France route DN.
- Je vous signale d'autre part, que notre ultime rencontre formelle remonte au 30 avril 2013 (copie du rapport ci-joint). Nous n'avons donc pu évoquer ce sujet. Aucune autre rencontre, fût-elle telle même informelle, n'a eu lieu entre nous.

Nous sommes évidemment pour la pratique de la piste mais dans le cadre d'une activité pertinente et plutôt hivernale, comme le cyclo-cross.

A aujourd'hui une majorité des clubs de DN (1-2 et 3) ne sont pas favorables à cette manche piste. Nous avons en son temps argumenté cette position. Position qui est parfaitement résumée par le courrier du CR4C Roanne et le mail de Pierre Yves Châtelon.

Benoît Génaudeau et Damien Pommereau restent bien entendu à votre disposition pour évoquer ces différentes questions essentielles.

Les membres du bureau et moi-même demeurons, dès à présent, à votre disposition. Il est nécessaire je crois, que nous nous rencontrions au plus vite afin de fixer ensemble un cap à notre activité pour envisager sereinement les échéances de demain. L'ACCDN ne refuse ni le débat ni la contradiction. Bien au contraire, c'est grâce à des échanges virils mais corrects que nous pourrions concevoir un cyclisme intelligent et novateur au service du plus grand nombre.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos sincères salutations

Copie : Membres de l'ACCDN
Président de la commission route
Président de la commission piste
Président du ROCC
Président du conseil fédéral



Leconte Charlie
Président de l'ACCDN

